

Un projet d'envergure de formation à distance

L'Institut TECCART de Montréal a offert au maître d'oeuvre principal et central de la Francophonie, l'Agence de la Francophonie (ACCT) la mise en oeuvre d'un projet significatif et d'envergure de formation technique et professionnelle en électronique. L'offre de la mise en oeuvre de ce vaste projet de formation à distance s'inscrivait dans le cadre de la relance du Consortium international francophone de formation à distance (CIFIAD), telle que définie par le Comité consultatif du CIFIAD avant la tenue du Sommet de Cotonou, qui a donné à la formation à distance en Francophonie un nouvel envol.

Dans la poursuite de projets antérieurs menés au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'Institut TECCART avait été en position de constater que plusieurs sociétés en développement manquaient souvent de main d'oeuvre spécialisée. Dans le domaine de l'électronique, cette réalité s'avère particulièrement dramatique puisque ce secteur est non seulement une composante essentielle au développement, mais fait partie, aujourd'hui comme jamais auparavant, de toutes les industries de production.

Plusieurs pays peuvent compter sur une main d'oeuvre non spécialisée abondante et disposent en outre d'un nombre imposant d'universitaires de divers niveaux. Force est de reconnaître cependant une pénurie particulièrement coûteuse au niveau de la maintenance technique.

C'est justement pour pallier à cette carence de formation technique et professionnelle en électronique que TECCART a conçu et proposé son projet : le Système individualisé de formation à distance, le SIFAD. Grâce au SIFAD, fleuron glorieux d'une expertise déployée sur plusieurs décennies et mise au point sur le terrain et enfin éprouvée dans diver-

ses expériences récentes, TECCART est maintenant en mesure d'offrir un projet de formation apte à pourvoir une main d'oeuvre spécialisée en électronique à des entreprises nationales et internationales. D'où l'offre soumise à l'ACCT et entérinée au Sommet de Cotonou où la formation à distance a mérité ses titres de noblesse en Francophonie.

Le projet soumis par TECCART est de former en cinq ans, en plusieurs pays francophones et à un cinquième du coût normalement requis, jusqu'à 1 000 techniciens en électronique par pays désigné. Le projet comporte aussi un élément de grand intérêt, à savoir qu'il pourrait se déployer sur plusieurs niveaux complémentaires, si tel était le voeu des pays concernés.

Parmi les caractéristiques de retombées intéressantes du projet, il faut signaler la formation des maîtres sur le terrain et la possibilité de création d'instituts autonomes au sein de chaque pays.

Un aspect du projet qui ne manquera pas de susciter aujourd'hui un vif intérêt réside dans le fait qu'il est créateur d'emplois : à chaque personne formée correspond un emploi, chaque diplômé(e) disposant, en plus des connaissances pratiques acquises, d'une panoplie des instruments requis dans l'exercice de sa profession et utilisés en cours de formation.

Après discussions et échanges avec l'ACCT et le CIFIAD, des représentants de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de l'équipe canadienne responsable de la Francophonie, le développement du SIFAD en Francophonie pourrait se faire en Tunisie et au Maroc, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, au Bénin, en Haïti, en Guinée et enfin, au Viêt Nam et au Vanuatu.